



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « ADEEG DUMAR » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Représentant : Me ASMA SADECK CHEICK

Adresse : SALINES-OUEST, RUE MOHAMED KAMIL- DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 13/03/2025 à 09H40

N° d'immatriculation au registre analytique : 20002/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSIION DE PARTS SOCIALES/MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES STATUTS/CHANGEMENT DE LA GERANCE

Statut actuel en ce qui concerne la (ou les) modification(s) demandée(s) :

Le capital de la société est fixé à la somme de **20.000 FDJ** (vingt mille Francs Djibouti) divisé en 2 parts sociales de **10.000 FDJ** (vingt-cinq mille Francs Djibouti) chacune entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- Mme. MARIAM ABDOURAHMAN ABDI	1 part soit 10.000 FDJ
- Mme. NIMO YOUNIS OUMAR.....	1 part soit 10.000 FDJ
TOTAL.....	2 parts soit 20.000 FDJ

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à l'acte de cession de parts sociales de la société « ADEEG DUMAR » SARL en date 03/03/2025, déposé et authentifié par Me ASMA SADECK CHEICK, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes

I- CESSION DE PARTS SOCIALES :

- Madame MARIAM ABDOURAHMAN ABDI cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droits, à Madame NIMO YOUNIS OUMAR qui l'accepte, l'unique part de **10.000 FDJ** (dix mille Francs de Djibouti) qu'elle détient dans le capital de la société « ADEEG DUMAR » SARL.
- La présente cession est consentie et acceptée à pour une valeur totale des parts étant **10.000 FDJ (dix mille Francs Djibouti)**.
 - **Conséquence sur la répartition des apports et du capital :**
- Mme. NIMO YOUNIS OUMAR 2 parts soit 10.000 FDJ

II- MODIFICATION DE L'ARTICLE 3 DES TATUTS

L'article 3 des statuts est modifié comme suit :

- Transport en commun.
- Papeterie
- Travaux publics et privés
- Matériaux de construction,
- Pièces détachées
- Quincaillerie
- Programmation, conseils et autres activités informatiques
- Revendeur en ligne
- Transport par camion (société)
- Appareil électrique, électronique et bureautique (marchand, réparateur et revendeur)
- Alimentation générale
- Bestiaux (marchand)
- Tissus communs et chaussures
- Industrie de transformation non déterminée
- Automobile (Marchand)
- Location des voitures
- Fruits et légumes
- Import-export

Et généralement toutes opérations connexes de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société.

III- CHANGEMENT DE LA GERANCE

Madame NIMO YOUNIS OUMAR est nommée en qualité de nouvelle gérante de la société « ADEEG DUMAR » SARL pour une durée indéterminée en remplacement de Madame MARIAM ABDOURAHMAN ABDI.

Dénomination sociale : « MUSTAQBAL TRANSFER » SARL

Siège social : BP :1584- DJIBOUTI

Représentant : Me NAFISSA MAHAMOUD

Adresse : Place du 27 juin, immeuble Yassin Yabeh, BP : 878- DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 13/03/2025 à 09H00

N° d'immatriculation au registre analytique : 7382/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CESSIION DE PARTS SOCIALES/CHANGEMENT DE LA GERANCE

Statut actuel en ce qui concerne la (ou les) modification(s) demandée(s) :

Le capital de la société est fixé à la somme de **50.000.000 FDJ** (cinquante millions de Francs Djibouti) divisé en **2000** parts sociales de **25.000 FDJ** (vingt-cinq-mille Francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- **M. HASSAN FARAH MOHAMED** **1600 parts soit 40.000.000 FDJ**

- **M. IBRAHIM ALI ADEN** **400 parts soit 10.000.000 FDJ**

TOTAL**2000 parts soit 50.000.000 FDJ**

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à l'acte de cession de la société « **MUSTAQBAL TRANSFER** » SARL en date du **08/01/2025**, déposé et authentifié par **Me NAFISSA MAHAMOUD**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- CESSION DE PARTS SOCIALES :

Monsieur HASSAN FARAH MOHAMED cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droits, à **Monsieur ABDI ABDIRAHMAN ABDULLAHI** qui accepte, la totalité des **1600 parts soit 40.000.000 FDJ** (quarante millions de Francs Djibouti) qu'il détient dans le capital de la société « **MUSTAQBAL TRANSFER** » SARL.

Monsieur IBRAHIM ALI ADEN cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droits, à **Monsieur ABDI ABDIRAHMAN ABDULLAHI** qui accepte, la totalité des **400 parts soit 10.000.000 FDJ** (dix millions de Francs Djibouti) qu'il détient dans le capital de ladite société.

Les présentes cessions ont été consenties et acceptées par les parties moyennant le prix de principal de **10.000.000 FDJ**, que les cédants reconnaissent avoir reçu du cessionnaire et dont ils leurs en donnent quittance.

• **Conséquences sur la répartition des apports et du capital :**

- **M. ABDI ABDIRAHMAN ABDULLAHI** **2000 parts soit 50.000.000 FDJ**

II- CHANGEMENT DE LA GERANCE :

Monsieur ABDI ABDIRAHMAN ABDULLAHI est nommé en qualité de gérant de la société « **MUSTAQBAL TRANSFER** » SARL en remplacement de **Monsieur IBRAHIM ALI ADEN**.

Dénomination sociale : « EIFFAGE GC DJIBOUTI » Succursale
Siège social : 3-7 Place de l'Europe, 78140, VELIZY-VILLACOUBLAY, France
Siège de la succursale : Avenue Franchet D'Espèrey, Immeuble Bachanfar, B.P : 1644-DJIBOUTI
Représentant : Me FAYCAL OMAR BOUH
Adresse : Immeuble Elmi Guessod, Quartier 1-2^{eme} Etage, Porte 206- DJIBOUTI
Date & Heure de la modification : 13/03/2025 à 09H10
N° d'immatriculation au registre analytique : 13042/B/ Succursale
Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF
Objet de la modification : CHANGEMENT DU REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal de l'associé unique de la succursale « **EIFFAGE GC DJIBOUTI** » en date **30/08/2024**, **déposé et authentifié** par **Me FAYCAL OMAR BOUH**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **CHANGEMENT DU REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE**

Monsieur SIMON CHAMORET-DEVERGNE est nommé en qualité de nouveau représentant de la succursale « **EIFFAGE GC DJIBOUTI** » à compter du **1^{er} septembre 2024**.